Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260519-DEL419526MOBPCC-DE

Ville de Locronan
Kêr Lokorn

EXTRAIT CCAS

19 mai 2026

Le dix neuf mai deux mil vingt six, à dix huit heures trente, les membres du CCAS de LOCRONAN convoqués le 07 mai 2026, se sont réunis à la mairie de LOCRONAN sous la Présidence de Monsieur Thierry CAUBET, Président du CCAS

Etaient Présents : Monsieur Thierry CAUBET, Madame Monique HASCOËT, Madame Véronique LEFEVRE, Madame Paule SAUVEUR, Monsieur Bastien DROUART, Madame Gwénaëlle CADIOU QUEAU, Monsieur Thierry Le DUFF, Monsieur Philippe Le JEUNE

Absents excusés : Madame Brigitte NICOLAS, Monsieur Bruno BONSIGNE

Procurations : Madame Françoise BRELIVET a donné procuration à Monsieur Bastien DROUART

Le quorum étant atteint, la réunion peut régulièrement se tenir
Madame Véronique LEFEVRE est nommée secrétaire de séance.

Les membres du Conseil d'administration ont approuvé le PV de la réunion du 03 mars 2026 à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260519-DEL419526MOBPCC-DE

4-DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRIMITIF DE 2026

Monsieur Le Président, informe les membres du CCAS que le budget primitif de 2026 a été adopté et qu'il prévoit, entre autres, le versement d'une subvention de 4000 € par la commune
Par délibération en date du 27 avril 2026, la commune a décidé de verser une subvention supplémentaire de 1000 € au CCAS. Il est proposé que cette somme soit affectée aux aides que le CCAS pourrait octroyer.
C'est ainsi qu'il est proposé aux membres du CCAS d'adopter la décision modificative n)1 suivante au budget primitif du CCAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

credit supplémentaires fonctionnement

LOCRONAN - CCAS

DM n° 1	2026
INSEE	29134

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-65134 : Aides	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 74748 : Participations autres communes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 000.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €

Le Conseil d'administration du CCAS,
Après avoir délibéré,
Vote la décision modificative n)1 au budget primitif 2026 du CCAS

VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
	Pour	**Contre**	**Abstention**
Adoption de la DM1	9	0	0

Pour Extrait certifié Conforme,
Le Président, Thierry CAUBET

MAIRIE de LOCRONAN 29180